



CONSEIL DE QUARTIER  
GABRIEL PERI

Réunion du :

Lundi 14 mars 2011 en la salle municipale du 162 à 20h30

Adresse mail : [cdq.gabrielperi@laposte.net](mailto:cdq.gabrielperi@laposte.net)

Ordre du jour :

- Commission « stationnement »
- Salle de réunion
- « Toit et joie »
- « Coliposte »
- Questionnaire
- Fête du « 162 »
- Divers

### 1. COMMISSION « STATIONNEMENT »

Monsieur Mugniéry sera le représentant de notre Conseil dans la Commission créée par le Conseil municipal

### 2. SALLE DE RÉUNION

Le Conseil Gabriel Péri se réunira désormais dans une salle située au premier étage de l'ancien collège ; l'entrée se fera par les grands escaliers situés rue Jean Louis ( en face de l'entrée de la maternelle).

Le Conseil remercie la Mairie pour la mise à disposition de cette salle et du bureau attenant.

### 3. « TOIT ET JOIE »

A la suite de notre demande de rendez-vous du mois d'octobre dernier, un contact a été pris avec notre Conseil. Celui-ci a transmis ses propositions aux Antennes de quartier afin d'organiser une rencontre avec un (des) responsable(s) de l'urbanisme avant le mois de juin 2011.

#### **4. « COLIPOSTE »**

**Après quelques améliorations courant janvier, les nuisances sonores et autres ont de nouveau été constatées par les riverains du Centre (bruits de moteurs, de klaxons, cris, claquements de portières, bruits de chariots métalliques... stationnement anarchique). Un courriel a été envoyé à Monsieur Allais afin de l'informer de la situation.**

#### **5. QUESTIONNAIRE**

**Avant d'organiser une rencontre avec « Efidis », un nouveau questionnaire a été mis au point par le Conseil afin de recueillir le maximum d'informations auprès des habitants du « 162 »**

#### **6. FETE DU « 162 »**

**La fête du « 162 » aura lieu le 14 Mai prochain, le Conseil recherche des personnes disponibles pour participer à cette fête et tenir un stand ( « Barbe à papa », jeux...)**

#### **7. DIVERS**

**Des membres du Conseil ont participé à la réunion sur la couverture de l'A6B et ont informé les personnes présentes de la situation du chantier.**